RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 29931
Numéro SIREN : 481 908 317
Nom ou dénomination : CoParEx

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2022 sous le numéro de dépôt 125080

COPAREX
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 501 000 000 euros
Siège social : 86-90 rue Saint Lazare - 75009 PARIS
RCS PARIS 481 908 317

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2022

Du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 juin 2022, il est extrait ce qui suit :

« .../...

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 26 934,25 euros en totalité au poste « Report à nouveau » qui présentera un solde débiteur de 4 334 054,34 euros.

Il reconnaît, en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, il n'y pas eu de distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer tous dépôts et publications et accomplir toutes formalités légales et règlementaires qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

Pour extrait certifié conforme,

Covéa Coopérations, Présidente
représentée par Olivier LE BORGNE

CoParEx

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.501.000.000 euros
siège social : 86-90 rue Saint-Lazare - 75009 PARIS
RCS PARIS 481 908 317

COMPTE-RENDU DES OPERATIONS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Certifié conforme à l'original.

Assemblée Générale du 14 juin 2022

COPAREX	BILAN

ACTIF	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
Libellé - €	*Brut*	*Amt & Prov*	*Net*	*Net*
Capital souscrit non appelé	474 832 964,80		474 832 964,80	739 974 759,00
Actif immobilisé				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Recherche et développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, marques, logiciels	-	-	-	-
Fonds commercial & Droits au bail	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances & acomptes sur immob incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel & outillage ind.	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances & acomptes	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	1 020 253 591,48	308 456,00	1 019 945 135,48	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	*1 495 086 556,28*	*308 456,00*	*1 494 778 100,28*	*739 974 759,00*
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes sur commandes	-		-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances :	-	-	-	-
- Fournisseurs débit	-		-	-
- Personnel	-	-	-	-
- Organismes social	-	-	-	-
- Etat, impôts sur le	-	-	-	-
- Etat, taxes sur le c	-		-	-
- Autres	-	-	-	-
Capital souscrit et appelé, non versé	-		-	-
Associés	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	1 372 829,00
Disponibilités	2 749 568,89		2 749 568,89	757 935 819,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	*2 749 568,89*	*-*	*2 749 568,89*	*759 308 648,68*
Charges constatées d'avance (III)	-		-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)	-		-	-
Primes de remboursement des obligations (V)	-		-	-
Ecarts de conversion actif (VI)	-		-	-
TOTAL ACTIF (I à VI)	*1 497 836 125,17*	*308 456,00*	*1 497 527 669,17*	*1 499 283 407,68*

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Libellé - €	*Net*	*Net*
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont capital appelé versé : 1 026 167 035,20 €)	1 501 000 000,00	1 501 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	3 700,00	3 700,00
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves règlementées	-	-
Autres réserves	833 226,89	833 226,89
Report à nouveau	- 4 307 120,09	-
Résultat de l'exercice	- ***26 934,25***	- ***4 307 120,09***
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	*1 497 502 872,55*	*1 497 529 806,80*
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	*-*	*-*
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	-	-
- Emprunts	-	-
- Découverts, concours bancaires	-	-
Compte courant débiteur (avance de trésorerie)	-	1 736 000,00
- Divers	-	-
- Associés	-	*1 736 000,00*
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 508,00	-
Dettes fiscales et sociales	-	-
- Personnel	-	-
- Organismes sociaux	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices	-	-
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	-	-
- Etat, obligations cautionnées	-	-
- Autres impôts, taxes et assimilés	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	13 288,62	17 600,88
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	*24 796,62*	*1 753 600,88*
Ecart de conversion passif (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I à IV)	*1 497 527 669,17*	*1 499 283 407,68*

COPAREX	COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020
Libellé - K€	*Total*	*Total*
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue biens	-	-
Production vendue services	-	-
Chiffre d'affaires net	**-**	**-**
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subvention d'exploitation	-	-
Reprises sur amts et prov, transfert de charges	-	-
Autres produits	0,93	-
Total des produits d'exploitation (I)	**0,93**	**-**
Achats de marchandises (dont droits de douane)	-	-
Variation de stocks (marchandises)	-	-
Achats de matières premières et autres approv	-	-
Variation de stocks (mat. 1ères et autres approv)	-	-
Autres achats et charges externes	989 791,60	722 398,77
Impôts, taxes et versements assimilés	-	- 210,00
Salaires et traitements	-	-
Charges sociales	-	-
Dotations aux amortissement sur immobilisations	-	-
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	-	-
Total des charges d'exploitation (II)	**989 791,60**	**722 188,77**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**- 989 790,67**	**- 722 188,77**
QP de résultat sur opérations faites en commun	-	-
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances	2 263,08	-
Autres intérêts et produits assimilés	2 390 538,09	-
Reprises sur provisions et transfert de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de VMP	-	-
Total des produits financiers (V)	**2 392 801,17**	**-**
Dotations financières aux amort et provisions	308 456,00	-
Intérêts et charges assimilées	1 104 633,75	4 957 511,32
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de VMP	-	-
Total des charges financières (VI)	**1 413 089,75**	**4 957 511,32**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**979 711,42**	**- 4 957 511,32**
RTAT COURANT AV. IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	**- 10 079,25**	**- 5 679 700,09**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels (VII)	**-**	**-**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amort et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**-**	**-**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-**	**-**
Participation des salariés (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	16 855,00	- 1 372 580,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	**2 392 802,10**	**-**
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 419 736,35**	**4 307 120,09**
RESULTAT NET	**- 26 934,25**	**- 4 307 120,09**

CoPaRex SAS
86-90 rue Saint Lazare
75 009 PARIS

Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2021

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 1 497 527 669,17 €.
Le compte de résultat de l'exercice affiche un déficit de 26 934,25 €.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Partenariat

La Société souscrit conjointement avec le Groupe Exor dans des fonds gérés ou sponsorisés par ce groupe. Elle investit également dans des véhicules de réassurance dédiés dont certains portent une part de l'activité de PartnerRe (Fourier I et Fourier II).

Véhicules de réassurance

- **Fourier I** : quota share sur des traités proportionnels et non proportionnels sur le risque « Property Cat» du portefeuille mondial de PartnerRe.
- **Fourier II** : quota share sur certaines lignes d'activité à durations courtes (non-vie) prédéfinies du portefeuille mondial de PartnerRe.
- **Lascaux Re** : whole account quota share couvrant l'ensemble des risques portés par AXA XL Re.

Fonds d'investissements

- **Exor Long/Short Fund :** investissements dans des actions cotées sur les secteurs de l'énergie, des mines et des technologies. L'engagement est de 100 M€ entièrement libéré.
- **Exor Special Opportunities Fund :** investissements dans des titres publics et privés avec une concentration géographique en Asie et en Europe, et une approche à travers des thèmes macro et microéconomiques. L'engagement est de 100 M€ entièrement libéré.
- **Exor Co-Invest Fund :** investissements principalement dans des actifs privés, soit directement aux cotés d'autres gestionnaires, soit dans d'autres fonds ou un gestionnaire à une expertise dans les actifs sous-jacents et/ou un avantage dans un secteur ou une géographie. Cet engagement, souscrit à hauteur de 90 M$, a été réalisé sur 2021 pour 82,8 M$, valorisés, au 31 décembre 2021, à 71,1 M€.

En application de ce partenariat, CoParEx a réalisé en 2021 les investissements suivants :

Titres	Valeur d'acquisition
Fourrier I	248 393 786,60
Fourrier II	248 393 786,60
Lascaux Ré	252 384 280,19
Exor Long Short Fund A-Luxembourg	100 000 000,00
Exor Special Opportunities Fund	100 000 000,00
Exor Co-Invest Fund I-ILP	71 081 738,08
TOTAL	**1 020 253 591,47**

Covéa a annoncé avoir conclu un protocole d'accord le 28 octobre 2021, puis un accord définitif le 16 décembre 2021, avec EXOR portant sur l'acquisition de PartnerRe, acteur majeur de la réassurance avec un portefeuille de taille mondiale. Dans le cadre de ce projet d'acquisition, selon un accord du 16 décembre 2021, la société EXOR s'engage à acquérir les titres Fourier I et II à la société CoParEx. Cet engagement porte sur un montant de 611 M$.

Evolution du capital

CoParEx a procédé à une augmentation de capital de 1 501 M€, en 2020, partiellement libéré au 31 décembre 2021 à hauteur 1 026 M€. La souscription des 15 009 260 actions créées pour une valeur nominale de 100 Euros a été souscrit par :

- MMA IARD à hauteur de 10 %
- MMA VIE SA à hauteur de 25 %
- GMF ASSURANCES à hauteur de 5 %
- GMF VIE à hauteur de 30 %
- MAAF ASSURANCES à hauteur de 15 %
- MAAF VIE à hauteur de 15 %

CoParEx a procédé à 4 libérations de capital sur l'exercice 2021 pour un total de 265,1 M€. Au 31/12/2021 la partie non libérée du capital s'élève à 474,8 M€ (cf 4.1.1)

2 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 constitue un évènement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 décembre 2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle.
L'analyse est en cours mais les chiffrages préliminaires montrent un impact faible sur les actifs de CoParEx.

3 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

Les chiffres mentionnés dans la présente annexe sont en euros.

3.1 - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels sont établis dans le respect des dispositions légales et réglementaires du Plan Comptable Général 2014 en application du règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014, homologué par l'arrêté du 08 Septembre 2014, et modifié par le règlement ANC n°2015-06.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'est intervenu en 2021.

3.2 - METHODES COMPTABLES UTILISEES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.2.1 – Actifs immobilisés

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif selon la nature des biens en respectant les règles fiscales en fonction de la durée d'utilisation estimée.

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits en valeur nette comptable au prix pour lequel ils ont été acquis, convertis en euros à la date de l'acquisition pour les titres en devise. Les frais engagés pour leur acquisition sont enregistrés dans les charges financières.

Conformément à plan comptable général (art. 221-5), les titres sont évalués en fin d'exercice avec une valeur d'utilité qui tient compte des perspectives d'évolution générale des entreprises dont les titres sont détenus.
Lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition d'origine, une dépréciation peut être comptabilisée.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charges.

3.2.2 - Autres actifs et dettes

La méthode retenue pour l'évaluation des créances et comptes rattachés est la méthode de la valeur comptable.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur en devise d'origine converties en euros à la clôture des comptes.

3.2.3 – Eléments fiscaux

La SGAM Covéa a opté, depuis le 1er janvier 2008, pour le régime de groupe fiscal prévu à l'article 223 A du code Général des Impôts.

Le groupe fiscal comprend :

- la SGAM Covéa, société mère intégrante, en qualité de société combinante des comptes du groupe Covéa ;
- tous les organismes sans capital liés par un lien de combinaison à l'entité combinante, qui sont membres du périmètre de combinaison comptable et imposables à l'impôt sur les sociétés de droit commun ;
- les sociétés de capitaux détenues à hauteur d'au moins 95 %, directement ou indirectement, par la SGAM ou les organismes sans capital précités, qui sont imposables à l'impôt sur les sociétés de droit commun et qui ont donné leur accord pour faire partie du groupe fiscal.

CoParEx fait partie du groupe fiscal dont la SGAM Covéa est la société mère intégrante.

Les termes de la convention régissant les relations des membres du groupe fiscal ont prévu le principe d'une réallocation totale des économies d'impôt sur les sociétés générées par le mécanisme d'intégration fiscale entre la SGAM Covéa et les filles. La réallocation est plafonnée en fonction de l'économie globale effectivement réalisée par la SGAM Covéa.

Ainsi, à son niveau, chaque fille constate, au titre de chaque exercice, d'une part sa charge d'impôt calculée à partir de son résultat fiscal comme si elle était imposée séparément, d'autre part les réallocations fiscales qui lui sont dues par la SGAM Covéa.

4 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1- NOTES AU BILAN

4.1.1 – Actionnaires, capital souscrit non appelé

Le capital souscrit non appelé se ventile entre les actionnaires selon la répartition ci-dessous.
Cette diminution est liée aux quatre libérations de capital effectuées au cours de l'année 2021.

Actionnaires	Capital non appelé Fin 2020	Libération 2021	Capital non appelé Fin 2021
MMA IARD SA	73 997 475,90	26 514 179,42	47 483 296,48
MMA VIE SA	184 993 665,10	66 285 446,38	118 708 218,72
MAAF ASSURANCES SA	110 996 238,50	39 771 271,30	71 224 967,20
MAAF VIE	110 996 189,20	39 771 266,96	71 224 922,24
GMF ASSURANCES	36 998 762,60	13 257 091,88	23 741 670,72
GMF VIE	221 992 427,70	79 542 538,26	142 449 889,44
TOTAL	**739 974 759,00**	**265 141 794,20**	**474 832 964,80**

4.1.2 – Immobilisations et dépréciations

Il s'agit de titres immobilisés autres que l'activité de portefeuille répartis de la façon suivante :

Titres	Valeur brute fin 2020	Acquisitions 2021	Cessions 2021	Valeur brute fin 2021
Fourrier I	0,00	248 393 786,60	0,00	248 393 786,60
Fourrier II	0,00	248 393 786,60	0,00	248 393 786,60
Lascaux Ré	0,00	252 384 280,19	0,00	252 384 280,19
Exor Long Short Fund A-Luxembourg	0,00	100 000 000,00	0,00	100 000 000,00
Exor Special Opportunities Fund	0,00	100 000 000,00	0,00	100 000 000,00
Exor Co-Invest Fund I-ILP	0,00	71 081 738,08	0,00	71 081 738,08
TOTAL (*)	**0,00**	**1 020 253 591,47**	**0,00**	**1 020 253 591,47**

() Valeur brute : Dont respectivement 749,2 millions d'euros d'investissement dans des véhicules ayant pour actif sous-jacent les activités de réassurance du groupe PartnerRe et 271,1 millions d'euros d'investissement dans des fonds gérés ou sponsorisés par Exor, dans le cadre du partenariat conclu avec le groupe Exor en août 2020.*

Titres	Dépréciations fin 2020	Dotations 2021	Reprises 2021	Dépréciations fin 2021
Fourrier I	0,00	0,00	0,00	0,00
Fourrier II	0,00	0,00	0,00	0,00
Lascaux Ré	0,00	0,00	0,00	0,00
Exor Long Short Fund A-Luxembourg	0,00	0,00	0,00	0,00
Exor Special Opportunities Fund	0,00	308 456,00	0,00	-308 456,00
Exor Co-Invest Fund I-ILP	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	**0,00**	**308 456,00**	**0,00**	**-308 456,00**

Titres	Valeur nette fin 2020	Dépréciations fin 2021	Valeur nette fin 2021	Valeur de Réalisation
Fourrier I	0,00	0,00	248 393 786,60	248 393 786,60
Fourrier II	0,00	0,00	248 393 786,60	248 393 786,60
Lascaux Ré	0,00	0,00	252 384 280,19	253 047 004,24
Exor Long Short Fund A-Luxembourg	0,00	0,00	100 000 000,00	106 430 000,00
Exor Special Opportunities Fund	0,00	-308 456,00	99 691 544,00	99 691 544,00
Exor Co-Invest Fund I-ILP	0,00	0,00	71 081 738,08	73 058 086,76
TOTAL	**0,00**	**-308 456,00**	**1 019 945 135,47**	**1 029 014 208,19**

4.1.3 – Créances selon ancienneté

Néant

4.1.4 – Trésorerie disponible

Au 31 décembre 2021, la trésorerie disponible en banque s'élève à 2 749 568,89 € contre 757 935 819,68 € au 31/12/2020.
La trésorerie disponible au 31/12/2020 comprenait les apports de fonds nécessaire à l'acquisition des titres Fourrier (I - II) et Lascaux Ré en janvier 2021.

4.1.5 - Capitaux propres

Répartition par actionnaire

Actionnaires	Nombre d'actions	% détention des actions
MMA IARD SA	1 501 000	10,00
MMA VIE SA	3 752 500	25,00
MAAF ASSURANCES SA	2 251 500	15,00
MAAF VIE	2 251 500	15,00
GMF ASSURANCES	750 500	5,00
GMF VIE	4 503 000	30,00
TOTAL	**15 010 000**	**100,00**

Variation des capitaux propres

Comptes	01/01/2021	Affectation résultat 2020	Résultat 2021	31/12/2021
Capital Social	1 501 000 000,00			1 501 000 000,00
Réserve légale	3 700,00			3 700,00
Autres réserves	833 226,89			833 226,89
Report à nouveau		- 4 307 120,09		- 4 307 120,09
Résultat de l'exercice	- 4 307 120,09	4 307 120,09	- 26 934,25	- 26 934,25
TOTAL	**1 497 529 806,80**	**0,00**	**- 26 934,25**	**1 497 529 806,80**

4.1.6 – Dettes selon ancienneté

	Total	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an
Compte courant avec MMA IARD SA	13 288,62	13 288,62	-
Compte courant intégration fiscale COVEA SGAM	0,00	0,00	
Charges à payer (Commissaires aux comptes)	11 508,00	11 508,00	-
Autres débiteurs divers	-	-	-
TOTAL	**24 796,62**	**24 796,62**	**0,00**

4.1.7 – Opérations avec les sociétés liées et avec un lien de participation

	2021	2020
ACTIF		
Entreprises liées :		
- Compte courant avec MMA IARD SA.....		
- Compte courant intégration fiscale COVEA SGAM (1).....		1 372 829,00
TOTAL.....		**1 372 829,00**
PASSIF		
Entreprises liées :		
- Compte courant avec MMA IARD SA (2).....	13 288,62	1 748 092,88
- Compte courant intégration fiscale COVEA SGAM (1).....	0,00	-
TOTAL.....	**13 288,62**	**1 748 092,88**

(1) au 31/12/2021, le mécanisme d'intégration fiscale de Covéa SGAM ne permet pas de bénéficier de réallocation d'IS (CF note éléments fiscaux 3.2.3
(2) variation liée à l'avance de trésorerie accordée en 2020, remboursée sur 2021

4.2 – NOTES AU COMPTE DE RESULTAT

4.2.1 – Produits d'exploitation : Néant

4.2.2 – Charges d'exploitation : 989 791,60 €

Elles se décomposent de la façon suivante :

	2021	2020
· Sous-traitance générale et de services	13 288,62	716 817,43
· Honoraires liés au contrôle légal (CAC)	11 535,54	5 535,54
. Autres Honoraires (1)	962 151,67	
· Frais d'actes et contentieux	391,92	45,80
· Annonces et insertions	1 916,92	-
· Frais bancaires	386,93	-
· Contribution économique territoriale (C.E.T)	-	- 210,00
· Cotisation organisme professionnel	120,00	-
TOTAL	**989 791,60**	**722 188,77**

(1) *: les frais liés aux opérations de partenariat avec EXOR sont de 962 151,67 €*

CoParEx enregistre, pour l'exercice 2021, des honoraires de certification des comptes et d'autres services de son commissaire aux comptes comme suit :

En euros, Hors Taxes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
· Certification des comptes	9 590,00
· Services autres que la certification des comptes	-
TOTAL	**9 590,00**

4.2.3 – Produits financiers : 2 392 801,17 €

Ils représentent le gain de change dollars/euros sur certains TIAP pour 2 390 538,09 € ainsi qu'un produit de participation pour 2 263,08 €.

4.2.4 – Charges financières : 1 104 633,75 €

Elles représentent la perte de change dollars/euros sur certains TIAP pour 1 104 389,65 €, sur factures pour 174,66 € et les intérêts sur avance reçue de 69,44 €.

4.2.5 – Produits exceptionnels : Néant

4.2.6 – Charges exceptionnelles : Néant

4.2.7 – Impôts sur les sociétés :

4.2.7.1 Situation fiscale

• Résultat net comptable (Bénéfice)	- 26 934,25 €
• Réintégrations :	
- Provisions honoraires CAC	11 508,00 €
- Écart réallocation IS 2020	16 855,00 €
• Déductions :	
- Provisions honoraires CAC	5 508,00 €
RESULTAT FISCAL (Déficit)	**- 4 079,25 €**

4.2.7.2. Impôts sur les sociétés

Le montant de l'IS en 2021 est de 16 855,00 € contre une réallocation d'IS de 1 372 580,00 € en 2020.
Cette évolution provient du mécanisme d'intégration fiscale de Covéa SGAM qui ne permet pas, au 31/12/2021, de bénéficier de réallocation d'IS (CF note éléments fiscaux 3.2.3) sur les déficits fiscaux.

5 – AUTRES INFORMATIONS

5.1 - CONSOLIDATION

La Société COPAREX est entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Covéa à effet du 01/01/2020.
Les comptes de la société COPAREX sont inclus par la méthode de l'intégration globale dans les comptes combinés du Groupe Covéa établis par la société SGAM Covéa (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle COVEA - 86 – 90 Rue Saint Lazare - 75009 PARIS).

5.2 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Selon l'accord du 16/12/2021, la société EXOR s'engage à acquérir les titres Fourier I et II à la société COPAREX.
Cet engagement porte sur un montant de 611 M$, au 31/12/2021 à 539,3 M€.

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Art. 133, 135 et 148 du décret n° 236 du 23 Mars 1967 sur les sociétés commerciales)

En euros

NATURE DES INDICATIONS	2017	2018	2019	2020	2021
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
- Capital social	37 000	37 000	37 000	1 501 000 000	1 501 000 000
Dont capital appelé	*37 000*	*37 000*	*37 000*	*761 025 241*	*1 026 167 035*
Dont capital non appelé	-	-	-	*739 974 759*	*474 832 965*
- Nombre d'actions émises	370	370	370	15 010 000	15 010 000
- Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II – OPERATIONS ET RESULTAT DE L 'EXERCICE :					
- Chiffres d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
- Résultat avant impôt, amortissements et provisions	(10 430)	-8 737	-8 818	(5 679 700)	298 377
- Impôts sur les bénéfices	-725	-2 199	118	(1 372 580)	16 855
- Résultat après impôt, amortissement et provisions	(9 705)	-6 538	-8 936	-4 307 120	-26 934
- Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE ACTION :					
- Résultat après impôt, avant amortissements et provisions	-26	-17	-24	-0,29	0,02
- Résultat après impôt, amortissements et provisions	-26	-17	-24	-0,29	0,00
- Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV - PERSONNEL :					
- Nombre de salariés	-	-	-	-	-
- Montant de la masse salariale	-	-	-	-	-
- Sommes versées au titre des avantages sociaux	-	-	-	-	-
- Personnel détaché (nombre)	-	-	-	-	-

CoParEx

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux associés
CoParEx
86-90, rue Saint-Lazare
75009 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CoParEx relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 10 juin 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Gérard Courrèges

COPAREX	BILAN

ACTIF	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020
Libellé - €	*Brut*	*Amt & Prov*	*Net*	*Net*
Capital souscrit non appelé	474 832 964,80		474 832 964,80	739 974 759,00
Actif immobilisé				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Recherche et développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, marques, logiciels	-	-	-	-
Fonds commercial & Droits au bail	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances & acomptes sur immob incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel & outillage ind.	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances & acomptes	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	1 020 253 591,48	308 456,00	1 019 945 135,48	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	*1 495 086 556,28*	*308 456,00*	*1 494 778 100,28*	*739 974 759,00*
Actif circulant			-	
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes sur commandes			-	
Clients et comptes rattachés	-		-	-
Autres créances :	-	-	-	-
- Fournisseurs débit	-		-	-
- Personnel	-	-	-	-
- Organismes socia	-	-	-	-
- Etat, impôts sur le	-	-	-	-
- Etat, taxes sur le c	-		-	-
- Autres	-	-	-	-
Capital souscrit et appelé, non versé	-		-	-
Associés	-	-	-	1 372 829,00
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	2 749 568,89		2 749 568,89	757 935 819,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	*2 749 568,89*	*-*	*2 749 568,89*	*759 308 648,68*
Charges constatées d'avance (III)	-		-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)	-		-	-
Primes de remboursement des obligations (V)	-		-	-
Ecarts de conversion actif (VI)	-		-	-
TOTAL ACTIF (I à VI)	*1 497 836 125,17*	*308 456,00*	*1 497 527 669,17*	*1 499 283 407,68*

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Libellé - €	*Net*	*Net*
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont capital appelé versé : 1 026 167 035,20 €)	1 501 000 000,00	1 501 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	3 700,00	3 700,00
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves règlementées	-	-
Autres réserves	833 226,89	833 226,89
Report à nouveau	- 4 307 120,09	-
Résultat de l'exercice	- ***26 934,25***	- ***4 307 120,09***
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	*1 497 502 872,55*	*1 497 529 806,80*
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	*-*	*-*
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	-	-
- Emprunts	-	-
- Découverts, concours bancaires	-	-
Compte courant débiteur (avance de trésorerie)	-	1 736 000,00
- Divers	-	-
- Associés	-	*1 736 000,00*
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 508,00	-
Dettes fiscales et sociales	-	-
- Personnel	-	-
- Organismes sociaux	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices	-	-
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	-	-
- Etat, obligations cautionnées	-	-
- Autres impôts, taxes et assimilés	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	13 288,62	17 600,88
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	*24 796,62*	*1 753 600,88*
Ecart de conversion passif (IV)	-	-
TOTAL PASSIF (I à IV)	*1 497 527 669,17*	*1 499 283 407,68*

COPAREX	COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020
Libellé - K€	*Total*	*Total*
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue biens	-	-
Production vendue services	-	-
Chiffre d'affaires net	**-**	**-**
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subvention d'exploitation	-	-
Reprises sur amts et prov, transfert de charges	-	-
Autres produits	0,93	-
Total des produits d'exploitation (I)	**0,93**	**-**
Achats de marchandises (dont droits de douane)	-	-
Variation de stocks (marchandises)	-	-
Achats de matières premières et autres approv	-	-
Variation de stocks (mat. 1ères et autres approv)	-	-
Autres achats et charges externes	989 791,60	722 398,77
Impôts, taxes et versements assimilés	-	- 210,00
Salaires et traitements	-	-
Charges sociales	-	-
Dotations aux amortissement sur immobilisations	-	-
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	-	-
Total des charges d'exploitation (II)	**989 791,60**	**722 188,77**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**- 989 790,67**	**- 722 188,77**
QP de résultat sur opérations faites en commun	-	-
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances	2 263,08	-
Autres intérêts et produits assimilés	2 390 538,09	-
Reprises sur provisions et transfert de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de VMP	-	-
Total des produits financiers (V)	**2 392 801,17**	**-**
Dotations financières aux amort et provisions	308 456,00	-
Intérêts et charges assimilées	1 104 633,75	4 957 511,32
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de VMP	-	-
Total des charges financières (VI)	**1 413 089,75**	**4 957 511,32**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**979 711,42**	**- 4 957 511,32**
RTAT COURANT AV. IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	**- 10 079,25**	**- 5 679 700,09**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels (VII)	**-**	**-**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amort et provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**-**	**-**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-**	**-**
Participation des salariés (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	16 855,00	- 1 372 580,00
Total des Produits (I+III+V+VII)	**2 392 802,10**	**-**
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**2 419 736,35**	**4 307 120,09**
RESULTAT NET	**- 26 934,25**	**- 4 307 120,09**

CoPaRex SAS
86-90 rue Saint Lazare
75 009 PARIS

Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2021

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 1 497 527 669,17 €.
Le compte de résultat de l'exercice affiche un déficit de 26 934,25 €.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Partenariat

La société souscrit conjointement avec le Groupe Exor dans des fonds gérés ou sponsorisés par ce groupe. Elle investit également dans des véhicules de réassurance dédiés dont certains portent une part de l'activité de PartnerRe (Fourier I et Fourier II)

Véhicules de réassurance

- **Fourier I** : quota share sur des traités proportionnels et non proportionnels sur le risque « Property Cat» du portefeuille mondial de PartnerRe
- **Fourier II** : quota share sur certaines lignes d'activité à durations courtes (non-vie) prédéfinies du portefeuille mondial de PartnerRe
- **Lascaux Re** : whole account quota share couvrant l'ensemble des risques portés par AXA XL Re.

Fonds d'investissements

- **Exor Long/Short Fund :** investissements dans des actions cotées sur les secteurs de l'énergie, des mines et des technologies. L'engagement est de 100 M€ entièrement libéré.
- **Exor Special Opportunities Fund :** investissements dans des titres publics et privés avec une concentration géographique en Asie et en Europe, et une approche à travers des thèmes macro et microéconomiques. L'engagement est de 100 M€ entièrement libéré.
- **Exor Co-Invest Fund :** investissements principalement dans des actifs privés, soit directement aux cotés d'autres gestionnaires, soit dans d'autres fonds ou un gestionnaire à une expertise dans les actifs sous-jacents et/ou un avantage dans un secteur ou une géographie. Cet engagement, souscrit à hauteur de 90 M$, a été réalisé sur 2021 pour 82,8 M$, valorisés, au 31 décembre 2021, à 71,1 M€.

En application de ce partenariat, COPAREX a réalisé en 2021 les investissements suivants :

Titres	Valeur d'acquisition
Fourrier I	248 393 786,60
Fourrier II	248 393 786,60
Lascaux Ré	252 384 280,19
Exor Long Short Fund A-Luxembourg	100 000 000,00
Exor Special Opportunities Fund	100 000 000,00
Exor Co-Invest Fund I-ILP	71 081 738,08
TOTAL	**1 020 253 591,47**

Covéa a annoncé avoir conclu un protocole d'accord le 28 octobre 2021, puis un accord définitif le 16 décembre 2021, avec EXOR portant sur l'acquisition de PartnerRe, acteur majeur de la réassurance avec un portefeuille de taille mondiale. Dans le cadre de ce projet d'acquisition, selon un accord du 16 décembre 2021, la société EXOR s'engage à acquérir les titres Fourier I et II à la société COPAREX. Cet engagement porte sur un montant de 611 M$.

Evolution du capital

COPAREX a procédé à une augmentation de capital de 1 501 M€, en 2020, partiellement libéré au 31 décembre 2021 à hauteur 1 026 M€. La souscription des 15 009 260 actions créées pour une valeur nominale de 100 Euros a été souscrit par :

- MMA IARD à hauteur de 10 %
- MMA VIE SA à hauteur de 25 %
- GMF ASSURANCES à hauteur de 5 %
- GMF VIE à hauteur de 30 %
- MAAF ASSURANCES à hauteur de 15 %
- MAAF VIE à hauteur de 15 %

COPAREX a procédé à 4 libérations de capital sur l'exercice 2021 pour un total de 265,1 M€. Au 31/12/2021 la partie non libérée du capital s'élève à 474,8 M€ (cf 4.1.1)

2 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 constitue un évènement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 décembre 2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle.
L'analyse est en cours mais les chiffrages préliminaires montrent un impact faible sur les actifs de CoParEx.

3 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

Les chiffres mentionnés dans la présente annexe sont en euros.

3.1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels sont établis dans le respect des dispositions légales et réglementaires du Plan Comptable Général 2014 en application du règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014, homologué par l'arrêté du 08 Septembre 2014, et modifié par le règlement ANC n°2015-06.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'est intervenu en 2021.

3.2 - MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.2.1 – Actifs immobilisés

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif selon la nature des biens en respectant les règles fiscales en fonction de la durée d'utilisation estimée.

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits en valeur nette comptable au prix pour lequel ils ont été acquis, convertis en euros à la date de l'acquisition pour les titres en devise. Les frais engagés pour leur acquisition sont enregistrés dans les charges financières.

Conformément à plan comptable général (art 221-5), les titres sont évalués en fin d'exercice avec une valeur d'utilité qui tient compte des perspectives d'évolution générale des entreprises dont les titres sont détenus.
Lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition d'origine, une dépréciation peut être comptabilisée.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charges.

3.2.2 - Autres actifs et dettes

La méthode retenue pour l'évaluation des créances et comptes rattachés est la méthode de la valeur comptable.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur en devise d'origine converties en euros à la clôture des comptes.

3.2.3 – Eléments fiscaux

La SGAM Covéa a opté, depuis le 1er janvier 2008, pour le régime de groupe fiscal prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Le groupe fiscal comprend :

- la SGAM Covéa, société mère intégrante, en qualité de société combinante des comptes du groupe Covéa ;
- tous les organismes sans capital liés par un lien de combinaison à l'entité combinante, qui sont membres du périmètre de combinaison comptable et imposables à l'impôt sur les sociétés de droit commun ;
- les sociétés de capitaux détenues à hauteur d'au moins 95 %, directement ou indirectement, par la SGAM ou les organismes sans capital précités, qui sont imposables à l'impôt sur les sociétés de droit commun et qui ont donné leur accord pour faire partie du groupe fiscal.

COPAREX fait partie du groupe fiscal dont la SGAM Covéa est la société mère intégrante.

Les termes de la convention régissant les relations des membres du groupe fiscal ont prévu le principe d'une réallocation totale des économies d'impôt sur les sociétés générées par le mécanisme d'intégration fiscale entre la SGAM Covéa et les filles. La réallocation est plafonnée en fonction de l'économie globale effectivement réalisée par la SGAM Covéa.

Ainsi, à son niveau, chaque fille constate, au titre de chaque exercice, d'une part sa charge d'impôt calculée à partir de son résultat fiscal comme si elle était imposée séparément, d'autre part les réallocations fiscales qui lui sont dues par la SGAM Covéa.

4 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1- NOTES AU BILAN

4.1.1 – Actionnaires, capital souscrit non appelé

Le capital souscrit non appelé se ventile entre les actionnaires selon la répartition ci-dessous.
Cette diminution est liée aux quatre libérations de capital effectuées au cours de l'année 2021.

Actionnaires	Capital non appelé Fin 2020	Libération 2021	Capital non appelé Fin 2021
MMA IARD SA	73 997 475,90	26 514 179,42	47 483 296,48
MMA VIE SA	184 993 665,10	66 285 446,38	118 708 218,72
MAAF ASSURANCES SA	110 996 238,50	39 771 271,30	71 224 967,20
MAAF VIE	110 996 189,20	39 771 266,96	71 224 922,24
GMF ASSURANCES	36 998 762,60	13 257 091,88	23 741 670,72
GMF VIE	221 992 427,70	79 542 538,26	142 449 889,44
TOTAL	**739 974 759,00**	**265 141 794,20**	**474 832 964,80**

4.1.2 – Immobilisations et dépréciations

Il s'agit de titres immobilisés autres que l'activité de portefeuille répartis de la façon suivante :

Titres	Valeur brute fin 2020	Acquisitions 2021	Cessions 2021	Valeur brute fin 2021
Fourrier I	0,00	248 393 786,60	0,00	248 393 786,60
Fourrier II	0,00	248 393 786,60	0,00	248 393 786,60
Lascaux Ré	0,00	252 384 280,19	0,00	252 384 280,19
Exor Long Short Fund A-Luxembourg	0,00	100 000 000,00	0,00	100 000 000,00
Exor Special Opportunities Fund	0,00	100 000 000,00	0,00	100 000 000,00
Exor Co-Invest Fund I-ILP	0,00	71 081 738,08	0,00	71 081 738,08
TOTAL (*)	**0,00**	**1 020 253 591,47**	**0,00**	**1 020 253 591,47**

() Valeur brute : Dont respectivement 749,2 millions d'euros d'investissement dans des véhicules ayant pour actif sous-jacent les activités de réassurance du groupe PartnerRe et 271,1 millions d'euros d'investissement dans des fonds gérés ou sponsorisés par Exor, dans le cadre du partenariat conclu avec le groupe Exor en août 2020.*

Titres	Dépréciations fin 2020	Dotations 2021	Reprises 2021	Dépréciations fin 2021
Fourrier I	0,00	0,00	0,00	0,00
Fourrier II	0,00	0,00	0,00	0,00
Lascaux Ré	0,00	0,00	0,00	0,00
Exor Long Short Fund A-Luxembourg	0,00	0,00	0,00	0,00
Exor Special Opportunities Fund	0,00	308 456,00	0,00	-308 456,00
Exor Co-Invest Fund I-ILP	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	**0,00**	**308 456,00**	**0,00**	**-308 456,00**

Titres	Valeur nette fin 2020	Dépréciations fin 2021	Valeur nette fin 2021	Valeur de Réalisation
Fourrier I	0,00	0,00	248 393 786,60	248 393 786,60
Fourrier II	0,00	0,00	248 393 786,60	248 393 786,60
Lascaux Ré	0,00	0,00	252 384 280,19	253 047 004,24
Exor Long Short Fund A-Luxembourg	0,00	0,00	100 000 000,00	106 430 000,00
Exor Special Opportunities Fund	0,00	-308 456,00	99 691 544,00	99 691 544,00
Exor Co-Invest Fund I-ILP	0,00	0,00	71 081 738,08	73 058 086,76
TOTAL	**0,00**	**-308 456,00**	**1 019 945 135,47**	**1 029 014 208,19**

4.1.3 – Créances selon ancienneté

Néant

4.1.4 – Trésorerie disponible

Au 31 décembre 2021, la trésorerie disponible en banque s'élève à 2 749 568,89 € contre 757 935 819,68 € au 31/12/2020.
La trésorerie disponible au 31/12/2020 comprenait les apports de fonds nécessaire à l'acquisition des titres Fourrier (I - II) et Lascaux Ré en janvier 2021.

4.1.5 - Capitaux propres

Répartition par actionnaire

Actionnaires	Nombre d'actions	% détention des actions
MMA IARD SA	1 501 000	10,00
MMA VIE SA	3 752 500	25,00
MAAF ASSURANCES SA	2 251 500	15,00
MAAF VIE	2 251 500	15,00
GMF ASSURANCES	750 500	5,00
GMF VIE	4 503 000	30,00
TOTAL	**15 010 000**	**100,00**

Variation des capitaux propres

Comptes	01/01/2021	Affectation résultat 2020	Résultat 2021	31/12/2021
Capital Social	1 501 000 000,00			1 501 000 000,00
Réserve légale	3 700,00			3 700,00
Autres réserves	833 226,89			833 226,89
Report à nouveau		- 4 307 120,09		- 4 307 120,09
Résultat de l'exercice	- 4 307 120,09	4 307 120,09	- 26 934,25	- 26 934,25
TOTAL	**1 497 529 806,80**	**0,00**	**- 26 934,25**	**1 497 529 806,80**

4.1.6 – Dettes selon ancienneté

	Total	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an
Compte courant avec MMA IARD SA	13 288,62	13 288,62	-
Compte courant intégration fiscale COVEA SGAM	0,00	0,00	
Charges à payer (Commissaires aux comptes)	11 508,00	11 508,00	-
Autres débiteurs divers	-	-	-
TOTAL	**24 796,62**	**24 796,62**	**0,00**

4.1.7 – Opérations avec les sociétés liées et avec un lien de participation

	2021	2020
ACTIF		
Entreprises liées :		
- Compte courant avec MMA IARD SA.....		
- Compte courant intégration fiscale COVEA SGAM (1).....		1 372 829,00
TOTAL.....		**1 372 829,00**
PASSIF		
Entreprises liées :		
- Compte courant avec MMA IARD SA (2).....	13 288,62	1 748 092,88
- Compte courant intégration fiscale COVEA SGAM (1).....	0,00	-
TOTAL.....	**13 288,62**	**1 748 092,88**

(1) au 31/12/2021, le mécanisme d'intégration fiscale de Covéa SGAM ne permet pas de bénéficier de réallocation d'IS (CF note éléments fiscaux 3.2.3
(2) variation liée à l'avance de trésorerie accordée en 2020, remboursée sur 2021

4.2 – NOTES AU COMPTE DE RESULTAT

4.2.1 – Produits d'exploitation : Néant

4.2.2 – Charges d'exploitation : 989 791,60 €

Elles se décomposent de la façon suivante :

	2021	2020
· Sous-traitance générale et de services	13 288,62	716 817,43
· Honoraires liés au contrôle légal (CAC)	11 535,54	5 535,54
· Autres Honoraires (1)	962 151,67	
· Frais d'actes et contentieux	391,92	45,80
· Annonces et insertions	1 916,92	-
· Frais bancaires	386,93	-
· Contribution économique territoriale (C.E.T)	-	- 210,00
· Cotisation organisme professionnel	120,00	-
TOTAL	**989 791,60**	**722 188,77**

(1) *: les frais liés aux opérations de partenariat avec EXOR sont de 962 151,67 €*

COPAREX enregistre, pour l'exercice 2021, des honoraires de certification des comptes et d'autres services de son commissaire aux comptes comme suit :

En euros, Hors Taxes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
· Certification des comptes	9 590,00
· Services autres que la certification des comptes	-
TOTAL	**9 590,00**

4.2.3 – Produits financiers : 2 392 801,17 €

Ils représentent le gain de change dollars/euros sur certains TIAP pour 2 390 538,09 € ainsi qu'un produit de participation pour 2 263,08 €.

4.2.4 – Charges financières : 1 104 633,75 €

Elles représentent la perte de change dollars/euros sur certains TIAP pour 1 104 389,65 €, sur factures pour 174,66 € et les intérêts sur avance reçue de 69,44 €.

4.2.5 – Produits exceptionnels : Néant

4.2.6 – Charges exceptionnelles : Néant

4.2.7 – Impôts sur les sociétés :

4.2.7.1 Situation fiscale

• Résultat net comptable (Bénéfice)	- 26 934,25 €
• Réintégrations :	
- Provisions honoraires CAC	11 508,00 €
- Écart réallocation IS 2020	16 855,00 €
• Déductions :	
- Provisions honoraires CAC	5 508,00 €
RESULTAT FISCAL (Déficit)	**- 4 079,25 €**

4.2.7.2. Impôts sur les sociétés

Le montant de l'IS en 2021 est de 16 855,00 € contre une réallocation d'IS de 1 372 580,00 € en 2020.
Cette évolution provient du mécanisme d'intégration fiscale de Covéa SGAM qui ne permet pas, au 31/12/2021, de bénéficier de réallocation d'IS (CF note éléments fiscaux 3.2.3) sur les déficits fiscaux.

5 – AUTRES INFORMATIONS

5.1 - CONSOLIDATION

La Société COPAREX est entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Covéa à effet du 01/01/2020.
Les comptes de la société COPAREX sont inclus par la méthode de l'intégration globale dans les comptes combinés du Groupe Covéa établis par la société SGAM Covéa (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle COVEA - 86 – 90 Rue Saint Lazare - 75009 PARIS).

5.2 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Selon l'accord du 16/12/2021, la société EXOR s'engage à acquérir les titres Fourier I et II à la société COPAREX.
Cet engagement porte sur un montant de 611 M$,au 31/12/2021 à 539,3 M€.

COPAREX
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 501 000 000 euros
Siège social : 86-90 rue Saint Lazare - 75009 PARIS
RCS PARIS 481 908 317

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2022

Du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 juin 2022, il est extrait ce qui suit :

« .../...

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 26 934,25 euros en totalité au poste « Report à nouveau » qui présentera un solde débiteur de 4 334 054,34 euros.

Il reconnaît, en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, il n'y pas eu de distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer tous dépôts et publications et accomplir toutes formalités légales et règlementaires qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

Pour extrait certifié conforme,

Covéa Coopérations, Présidente
représentée par Olivier LE BORGNE